

1 Technicien Supérieur Hospitalier (TSH) – Radioprotection

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers, site de référence du Groupement Hospitalier de Territoire de la Nièvre (constitué de 9 établissements) dans plusieurs disciplines (MCO, Soins de Suite et Réadaptation, Pédiopsychiatrie, Gériatrie) offre une large gamme de soins pour des pathologies variées et pour des patients de tous âges. Les activités se regroupent en 9 pôles disposant d'un plateau technique moderne (Gamma Caméra à détecteurs digitaux, TepScan, 2 IRM, Scanner, médecine nucléaire). Plus de 2000 personnes mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service des usagers pendant la durée de leur séjour pour répondre à leurs attentes et prodiguer des soins alliant à la fois sécurité et qualité.

Mission générale : Le titulaire du poste est désigné comme Personne Compétente en Radioprotection (PCR) par le chef d'établissement. Il a pour mission de gérer les tâches relatives à la radioprotection.

Activités principales :

- Rédiger les dossiers d'autorisation de renouvellement (sources scellées et non scellées) et les déclarations de détentions de sources auprès des différentes instances (ASN, IRSN),
- Prendre en charge la fonction de Personne Compétente en Radioprotection et animer le service compétent,
- Gérer et suivre la dosimétrie passive, en collaboration avec la médecine du travail pour améliorer les pratiques de travail des agents exposés aux rayonnements ionisants,
- Établir les cartes de suivi médical de travailleur exposé pour le personnel concerné,
- Coordonner et suivre les installations et la maintenance des appareils de mesures de dosimétrie opérationnelle en partenariat avec le secteur biomédical,
- Planifier les formations et accompagner les agents utilisateurs sur la dosimétrie opérationnelle,
- Organiser des formations internes en radioprotection,
- Participer aux choix de matériels et de prestations de contrôles réglementaires,
- Gérer et suivre le matériel de radioprotection selon la réglementation en vigueur et les procédures validées sur l'ensemble du CHAN (tablier plombé, cache thyroïde, lunette plombée et apparenté, paravent, poubelle plombée...), ainsi que ceux des autres établissements du GHT,
- Gérer et suivre le matériel de contrôle et de détection (E.C.M.E. : Équipements de Contrôle, de Mesure et d'Essai),
- Gérer la dosimétrie opérationnelle (création de code, gestion des alarmes...),
- Participer et mettre en place des études dosimétriques d'ambiance,
- Réaliser des études de postes et des zonages d'installations et en vérifier la bonne mise en œuvre,
- Contrôler et suivre les appareils à rayons X en application du cadre réglementaire. Lors des contrôles qualité, réaliser des mesures sur ces équipements, en partenariat avec le service biomédical en charge de ces contrats,
- Réaliser le contrôle technique interne de radioprotection et d'ambiance,
- Suivre les prestataires agréés dans le cadre des contrôles techniques externes de radioprotection,
- Contrôler la gestion des déchets et des effluents contaminés par la radioactivité (mesures / inventaire / traçabilité...),
- Élaborer des mesures ponctuelles de radioactivité dans les locaux,
- Mettre à jour les consignes de sécurité liées à la radioprotection,
- Analyser et suivre les alarmes de dosimétrie sur les différents sites,
- Saisir les informations sur la base SISERI en collaboration avec le médecin du travail,
- Mettre à jour les fiches d'exposition du personnel,
- Assurer la veille réglementaire et faire des propositions de mise en application,
- Déployer et maintenir le système qualité sur les documents de la radioprotection,
- Être le « Back up » du coordonnateur PCR,
- Organiser les campagnes de mesures du radon et suivre la mise en œuvre avec les prestataires agréés/accrédités,
- Suivre la mise en œuvre d'éventuelles actions correctives liées aux campagnes de mesurage du radon.

Profil : Etre titulaire d'un BTS radioprotection / d'un DUT hygiène, sécurité, environnement ou d'une Licence Professionnelle permettant de justifier d'un Diplôme d'État en radioprotection et/ou être titulaire de l'attestation PCR (Personne Compétente en Radioprotection). Permis B indispensable.

Modalités :

- Poste à temps plein sur 5 jours d'une durée hebdomadaire de travail à 37h30 ouvrant droit à 15 jours de RTT et 28 CA.
- Déplacements au besoin sur les autres établissements du GHT durant les horaires de travail et avec un véhicule de l'établissement.
- Horaires : 8h30 - 16h30.
- Rémunération selon profil.

Pour postuler :

Merci d'envoyer un CV et une Lettre de motivation à l'attention du Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines, au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers, Direction des Ressources Humaines, Secteur Recrutement, 1 avenue Patrick Guillot, BP 649, 58033 Nevers Cedex.

Pour les agents titulaires, merci de joindre 1 relevé d'absentéisme des 3 dernières années et les 3 dernières feuilles d'évaluation.

Ou par mail à l'adresse suivante : chan.drh.recrutement@ght58.fr